

deur du canal de Chambly de six à douze pieds, de façon à permettre la navigation de Sorel à New-York. Le ministre avait alors donné à entendre qu'il étudierait la question. En a-t-il eu le temps?

L'hon. M. CHEVRIER: Je n'ai pas eu le temps d'examiner la question depuis la présentation du budget principal. J'ai dit à l'honorable député que des difficultés se posaient, mais il ne partageait pas mon avis. Il faut surmonter cet obstacle. En raison des négociations en cours au sujet de l'autre entreprise, j'ai cru qu'il valait mieux ne pas songer à celle-ci tant qu'on n'aurait pas réglé l'autre question.

M. MacNICOL: Je conseille de nouveau au ministre d'examiner la question. A mon avis, l'approfondissement du canal Sorel-New-York n'a absolument rien à voir à la canalisation du Saint-Laurent. Ce sont deux choses différentes.

(Le crédit est adopté.)

Services de la Marine—

898. Pour pourvoir à la construction d'un bateau-feu pour le port de Saint-Jean (N.-B.)—Capital—Crédit supplémentaire, \$450,000.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Le ministre pourrait-il nous donner un mot d'explication au sujet de ce poste? Sauf erreur, le budget principal prévoyait un crédit d'un million à cette fin. S'agissait-il de la même chose?

L'hon. M. CHEVRIER: Le budget principal prévoyait un crédit de \$100,000 à cette fin. Il s'agit ici d'un crédit supplémentaire de \$450,000, car nous avons invité des soumissions et il nous faudra des fonds lorsque viendra le moment d'adjuger l'entreprise. Le montant global s'établit à \$850,000.

(Le crédit est adopté.)

Service des chemins de fer—

901. Service de transbordement des wagons et terminus de l'Île du Prince-Edouard—Construction et amélioration des installations de terminus—Capital—Crédit supplémentaire, \$600,000.

M. McLURE: Ces jours derniers, on m'a reproché de ne pas m'être occupé du côté de Tormentine. Comme une lettre me blâme de l'état de choses qu'on trouve là-bas, j'ai cru bon de le signaler au ministre des Transports. Le premier ministre de la province, M. Jones, a communiqué certaines plaintes aux journaux et au ministère. Il prétend qu'à son retour d'Ottawa, lundi de la semaine dernière, il a passé quatre heures dans sa voiture à attendre le transbordeur à Tormentine. En outre, il s'est amèrement plaint de l'absence de chalets de nécessité. En réponse aux lettres que j'ai reçues, j'ai expliqué que

[M. MacNicol.]

les installations sont en voie de construction. Le premier ministre ajoute que c'est un état de choses lamentable. Puis, il s'est plaint en ces termes du crédit voté:

Pour ce qui est des moyens de transport entre l'île et le continent, a-t-il dit, les autorités fédérales prétendent avoir affecté 7 millions aux terminus de Tormentine et de Borden ainsi que 7 millions à l'Abegweit. Or elles oublient, a-t-il ajouté, que la production de la province qui se chiffre par millions avantage surtout les provinces centrales.

Je le signale au ministre au cas où il n'aurait pas lu l'article. Je suis sûr que lorsqu'il aura pu se rendre compte de la situation il voudra bien y remédier.

L'hon. M. CHEVRIER: J'ai déjà reçu dans ce sens des observations que j'étudie présentement.

(Le crédit est adopté.)

Service de l'aviation—Division de l'aviation civile—

910. Construction et améliorations, y compris les installations radiophoniques—Capital. (A voter de nouveau, \$317,450)—Crédit supplémentaire, \$2,086,667.

M. GREEN: A quels aéroports ces sommes seront-elles affectées?

L'hon. M. CHEVRIER: Je donnerai l'affectation des plus fortes sommes. A Malton, \$250,000 pour prolonger de 2,000 pieds la piste d'envol est-ouest; à Sydney, \$75,000; à Saskatoon, \$125,000; à Calgary, \$250,000; à Fredericton, \$350,000. Le solde se divise en montants de \$50,000 ou moins affectés aux aéroports secondaires. Il prévoit l'achat d'outillage et des services de T.S.F.

(Le crédit est adopté.)

Service de l'aviation—Division de l'aviation civile—

916. Pour autoriser la contribution aux lignes aériennes Trans-Canada pour l'amélioration du transport aérien à l'aéroport de Kinross adjacent à Sault-Ste-Marie, Michigan sur la route des Grands Lacs, n'excédant pas \$19,000.

M. GREEN: Cette somme est affectée à un aéroport dans le Michigan. Le Canada affecte-t-il de l'argent à un aéroport américain?

L'hon. M. CHEVRIER: Il s'agit d'un aéroport utilisé dans la région des Grands lacs. Très souvent, à cause du temps, Air-Canada doit survoler le côté américain; on survole ainsi une pointe du Michigan et nous trouvons moins coûteux d'inviter les Américains à utiliser cet argent que d'aménager un aéroport aux Etats-Unis. C'est l'apport autorisé à Air-Canada en retour des améliorations effectuées à l'aéroport de Kinross et de l'argent versé à la ville de Sault-Sainte-Marie, Michigan, sur cette route. C'est un montant de \$19,000.